

Décision

Générale

colonial

Décision n° 717 MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PORT

n° 717

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 7 du 03/07/1960

Date de publication
21 juin 1960

Date du numéro
3 juillet 1960

TEXTE INTÉGRAL

M. Ramanana (Georges), contremaître contractuel, est mis à la disposition du Ministre des Travaux Publics et du Port pour compter du 2 juin 1960, date de son retour dans le Territoire.